

Compte rendu du CTPD du 25 juin 2010

En propos liminaires, nous avons rappelé à la Direction que 4 mois après la création de la DRFiP, les restructurations étaient d'une importance telle que certains agents, à la veille de partir en congés d'été ignorent où ils seront à la rentrée...

Semi-déni de l'Administration qui déclare que l'information a bien été donnée et qu'en tout état de cause, elle ne maîtrise pas les calendriers.

Les CTP locaux sont prévus en septembre pour Chorus et le Centre Service Retraites.

1. Horaires d'ouverture de la trésorerie de Talence et «expérimentation» d'horaires à Arcachon.

A la demande de la grande majorité des agents et en réponse aux suppressions d'effectif, la trésorerie sera désormais fermée entre 12h et 13h. Elle sera par contre ouverte le matin à 8h30 au lieu de 9h.

Votes :

FO-DGFIP (4 voix)	CGT Finances (3 voix)	SNUI (2 voix)	CFDT Finances (1 voix)
Pour	Abstention	Pour	Pour

Une demande similaire d'ouverture au public plus tard le matin, faute de visiteurs, est dans les tuyaux concernant la trésorerie d'Arcachon.

L'administration a déclaré qu'elle n'était pas en situation pour proposer le dossier à ce CTP mais que, pour ne pas léser les agents, une « expérimentation » des nouveaux horaires allait être menée pendant l'été.

La trésorerie d'Arcachon ouvrira donc à 8h30 à la place de 8h.

2. Mouvement local des Géomètres.

En l'absence de CAP dans le département pour le corps des Géomètres, le dossier de M. Thierry Anglade a été examiné en CTPD. Celui ci obtient sa mutation pour la deuxième Inspection cadastrale du CDIF Bx II, ce qui correspond à son 2nd vœu.

Votes :

FO-DGFIP (4 voix)	CGT Finances (3 voix)	SNUI (2 voix)	CFDT Finances (1 voix)
Pour	Abstention	abstention	abstention

Points à l'ordre du jour pour information :

1/ le BOP 2010 et son exécution 2009 ont été présentés aux représentants des personnels :
Il en ressort que les budgets tant de la filière fiscale que de la filière gestion publique (hors loyers et affranchissement) sont en régression de 8%.

En outre, le Président du CTP n'a pas caché qu'en fonction des arbitrages budgétaires pris par le Ministre, la situation pourrait se dégrader pour cause de réfaction budgétaire à appliquer en fin d'année.

Par ailleurs, les différentes baisses que nous pouvons constater entre 2009 et 2010 s'expliquent par l'abandon de certains locaux (notamment PNR5).

2/ la Direction nous a présenté la Mission Maîtrise des Risques(2MR), nouveau dispositif d'aide aux services et aux activités des pôles métiers leur permettant d'assurer la couverture des risques et la maîtrise de leur fonctionnement.

3/ Suite au transfert de l'activité hôpital de la trésorerie de Langon vers celle de La Réole, Langon ne sera plus une TP mais une RP.

4/A la suite de plusieurs notes de la Direction Générale, la DRFIP 33 nous a informés d'une part, de la mise en place d'une harmonisation du contrôle déontologique entre les deux filières et, d'autre part, de la création d'un outil de veille social au niveau local.

Nous avons rappelé à l'administration les réserves que nous émettons tant sur la manière dont le contrôle s'effectue au niveau local que sur le processus du Conseil de Discipline qui s'apparente plus à un tribunal d'exception qu'à une vraie justice.

Peu d'informations précises données par l'administration en CTPD malgré nos insistances...
FO DGFIP Gironde restera très vigilante au fait que la mise en place de la nouvelle direction ne doit en aucun cas entraîner un appauvrissement du dialogue social et des possibilités réelles de négociations et d'avancées réelles pour les agents.

BULLETIN D'ADHESION



NOM : PRÉNOM :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :%

AFFECTATION :
déclare adhérer au Syndicat National **FORCE OUVRIÈRE** des Finances Publiques (F.O.-D.G.F.I.P.)

Fait à le
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques - Section de la Gironde

24, rue François de Sourdis - 33060 BORDEAUX Cedex

Tél. : 05 56 90 77 44 - Fax : 05 56 93 27 14

Local syndical cité administrative : Tél. : 05 56 24 81 53 - Fax : 05 56 24 85 88

Mail : fo.033@dgifip.finances.gouv.fr - Site web : <http://www.fo-dgifip-sd.fr/033/>